



LYCEE POLYVALENT NIEPCE - BALLEURE

141, avenue Boucicaut – BP 50099
71321 CHALON sur SAONE CEDEX
Tél. 03.85.97.96.00
Fax 03.85.97.96.01

INTERNAT 2026

INTERNAT TARIFS ANNUELS AU 1^{er} JANVIER 2026 Tarifs fixés par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté susceptibles d'être revalorisés au 01/01/2027 (*)

Internes	1 811.88 €
Internes post baccalauréat	1 811.88 €
Internes-externés	1 495.08 €

L'inscription à un régime est valable pour la durée de l'année scolaire. L'internat est ouvert du lundi au vendredi. Il n'y a pas donc pas de possibilité d'accueil le dimanche soir.

DEMI-PENSION 2026 POUR LES LYCEENS

Deux modes de paiement sont proposés :

1. Règlement forfaitaire (4 ou 5 jours par semaine) :

DEMI-PENSION AU FORFAIT 4 JOURS OU 5 JOURS

	DP 4 Jours	DP 5 jours
1 ^{er} trimestre de septembre à décembre	235.20 €	280.44 €
2 ^{ème} trimestre de janvier à mars (*)	160.00 €	190.00 €
3 ^{ème} trimestre de avril à juillet (*)	169.28 €	193.76 €

Vous pouvez choisir le forfait courant septembre dès que l'emploi du temps est définitif.

2. Règlement à la prestation quelque soit le nombre de repas pris par semaine :

Le prix du repas est de 5,00 €.

Le compte «Turboself» devra être approvisionnée à l'avance et le repas réservé ou annulé.

(Turboself : Prestataire pour la réservation des repas au restaurant scolaire)

LE CHOIX DU REGIME EST VALABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE.

POUR PAYER

Vous pouvez choisir le paiement :

- en ligne,
- par carte bancaire,
- par virement bancaire,
- par chèque,
- en espèces pour un montant maximum de 300 €.



Le Secrétaire Général,
Frédéric WULLSCHLEGER